

C I D E F E

Des

FORMATIONS UTILES



© ARMAND ROBIN

POUR 2017



© ROMAN PHOTO THEQUE.ORG



CENTRE D'INFORMATION,
DE DOCUMENTATION, D'ÉTUDE
ET DE FORMATION DES ÉLUS

PROGRAMMATION
JANVIER-MARS
2017

**“ Le CIDEFE, c’est vous,
son équipe, ses antennes,
ses partenaires, la richesse
de son réseau d’élu-es et
d’intervenant-es, d’acteurs
publics et associatifs
au service du droit
à la formation. ”**

ÉDITORIAL

Deux mille dix-sept s'ouvre, au nom de toute l'équipe du CIDEFE et de son conseil d'administration, je vous adresse mes meilleurs vœux.

Que cette année nouvelle soit à la mesure de vos engagements d'élu-es, dans la diversité géographique et de mandat qui est la vôtre.

Chacune et chacun sait en effet combien les prochaines semaines seront décisives pour l'avenir des femmes et des hommes de ce pays, de vos territoires. Combien les choix faits impacteront d'une façon ou d'une autre vos projets et vos actions.

Cette période s'annonce dense en activités, riche en débats et en confrontations d'idées.

C'est pourquoi, nous avons conçu les temps de formations de ce premier trimestre comme autant de moments pouvant vous accompagner, pouvant vous être immédiatement utiles.

Cela va des formations techniques qui enrichissent les pratiques quotidiennes à des formations plus générales pour mieux appréhender une question précise.

Cela va par exemple de la formation permettant de maîtriser la prise de parole en public ou le financement d'une campagne électorale, à la formation consacrée à la laïcité ou aux conséquences des réformes de ces cinq dernières années dans tel ou tel domaine.

Les formations présentées ici ont bien souvent un caractère national qui favorise la richesse et la diversité des expériences.

Elles peuvent aussi se décliner dans vos territoires, au plus près de vos besoins.

Et comme vous le savez, nous pouvons également construire avec vous des formations « sur mesure », adaptées aux réalités locales, aux sujets d'actualité que vous souhaitez traités.

2017 verra se concrétiser d'importants chantiers de perspectives et de dynamisme pour notre organisme de formation, toujours à votre écoute et en réponse à vos attentes exprimées dans l'enquête à laquelle, vous avez été nombreuses et nombreux à répondre.

Le CIDEFE, c'est vous, son équipe, ses antennes, ses partenaires, la richesse de son réseau d'élu-es et d'intervenant-es, d'acteurs publics et associatifs au service du droit à la formation.

Le faire prévaloir, enrichir les contenus de formation, favoriser le partage des ressources et des connaissances, vous accompagner au quotidien, telles sont les priorités que nous construisons à vos côtés.

Convaincue qu'un-e élu-e qui se forme, se donne davantage de moyens de réfléchir et d'agir avec les citoyen-nes et pour l'exercice de son mandat, je vous invite à découvrir ce programme, à participer à nos formations, à contribuer par là même au développement et au rayonnement si utile du CIDEFE.

Nous serons avec vous et pour vous aux rendez-vous de ce trimestre.

Bonne lecture, et belle année 2017 !



Karina KELLNER,
présidente du CIDEFE

SOMMAIRE

2012-2017 : quelles conséquences, quelles perspectives...

pour l'organisation territoriale de la République ?	16
pour l'école ?	18
pour l'égalité femmes-hommes ?	20
pour la culture ?	28
pour le droit à la santé ?	30

Politiques publiques

La laïcité, pilier de notre République	12
Collectivités locales et acteurs de l'économie sociale et solidaire	15
Les élu-es et le développement de la vie associative aujourd'hui	27
Les élu-es locaux face aux enjeux de prévention et de sécurité	31
Eau, assainissement : comprendre les nouveaux transferts de compétence	32
Plan local d'urbanisme : quelles évolutions ? Quels rôles des élu-es et des habitant-es ?	37

Formations « savoir-faire »

Le financement d'une campagne électorale	14
Les élu-es et la communication numérique	19

Cycle savoir communiquer

L'écrit pour l'oral	6
Prendre la parole en public – 2	26
Les relations avec les médias	35

Cycle finances locales

Comprendre le budget communal	7
Élaboration et analyse d'un budget communal	11

Droits des élu-es

Faire valoir ses droits d'élu-e	8
Informations pratiques sur le CIDEFE et le droit à la formation	21-24
Bulletin d'inscription et tarifs des formations	40-41

Rencontres d'élu-es

Rencontre d'élus locaux européens au Parlement européen	13
Rencontre nationale pour le droit au logement	25

Formation des agents publics

Thèmes nouveaux

Les phénomènes de radicalisation	9
Conduire une politique territoriale sur l'économie de la mer	17
Lesbiennes, gay, bisexuels et trans : quelles réalités ? quelles actions publiques à développer ?	29
CCAS, CIAS : quels rôles dans les intercommunalités ?	34
Les élu-es et l'accueil des réfugié-es	36

CALENDRIER

Nous faisons résolument le choix d'une programmation capable de s'adapter immédiatement aux besoins exprimés et à l'actualité.

Ainsi ce calendrier continuera à s'enrichir tout au long de ce trimestre, à l'image des formations en cours de finalisation dans les territoires, ou encore nationalement sur les enjeux de la fonction publique territoriale et sur l'actualité parlementaire.

N'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits et attentes.



JEUDI 12 ET VENDREDI 13 JANVIER

L'écrit pour l'oral

OBJECTIFS : apprendre à écrire une intervention, un discours.

Revisiter notre rapport à l'écrit qui, bien souvent, n'a pas laissé que de bons souvenirs !

Choisir ses mots.

Appréhender et maîtriser les règles du langage oral : répétitions, questionnements, analogies, citations, métaphores, exemples...

Déterminer l'objectif de son intervention. Quel message voulons-nous faire passer ? Quelle

est l'idée essentielle qui doit être retenue par les participants ?

Connaître son auditoire. La prise de parole est différente selon le public, le sujet, le lieu, les circonstances.

Préparer un discours pour faire partager ses convictions, pour convaincre.

INTERVIENDRA :

Aline Pailler, journaliste, formatrice, ancienne députée européenne (1994-1999)

Cycle « Savoir Communiquer »

Communiquer c'est échanger à l'écrit comme à l'oral. Cette démarche nécessite d'avoir réfléchi à sa légitimité en tant qu'élu et à ses réticences à prendre la parole. Convaincre demande des convictions et quelques techniques qui ne sont là que pour soutenir un engagement politique fondé sur des valeurs communes.

Jeudi 12 et vendredi 13 janvier : l'écrit pour l'oral

Lundi 27 et mardi 28 février : prendre la parole en public

Jeudi 23 et vendredi 24 mars : les relations avec les médias

FORMATIONS LIMITÉES À 15 PERSONNES

JEUDI 19 ET VENDREDI 20 JANVIER • MONTREUIL

Comprendre le budget communal

OBJECTIFS : Apprendre à lire un budget communal, savoir en extraire les éléments essentiels. Avoir une analyse critique. Être en mesure de débattre en conseil municipal et dans les rencontres publiques

Cette formation est particulièrement adaptée aux nouveaux élu-es, à celles et ceux qui manquent d'informations pour maîtriser les documents budgétaires. Elle convient aussi aux élu-es qui souhaitent confirmer leur expérience et actualiser leurs connaissances. Elle présentera les grands principes budgétaires, les différents documents, l'articulation entre fonctionnement et investissement, l'autofinancement.

Elle abordera la question des ressources des communes et des intercommunalités, la péréquation, la fiscalité locale, la mutualisation. Et ce, dans une situation particulièrement critique en raison d'une amputation sans précédent des dotations.

Alors comment agir dans ces conditions pour la solidarité, le droit d'accès aux services publics, le développement des territoires ?

INTERVIENDRA :

Patrick Coquoin, ancien DGS de la mairie de Varennes-Vauzelles et ancien maire



7

Cycle « comprendre les finances locales »

Jeudi 20 et vendredi 21 janvier : comprendre le budget communal
Jeudi 2 et vendredi 3 février : élaboration et analyse du budget communal

2 SESSIONS DE 2 JOURS POUR MAÎTRISER LE BUDGET COMMUNAL

Faire valoir ses droits d'élu-e

Le libre exercice de leurs mandats par les élus territoriaux a le caractère d'une liberté fondamentale. Cette vérité est d'autant plus à rappeler que l'élu-e est en situation dite « minoritaire », parfois isolé-e, trop souvent écarté-e des décisions prises et de l'information nécessaire, et donc mis en difficultés pour jouer son rôle. Ce temps de formation permettra d'appréhender les éléments techniques et juridiques favorisant le plein exercice du mandat, donnera des outils méconnus pour agir et se faire entendre, permettra ainsi d'ouvrir d'autres perspectives avec les habitant-es.

INTERVIENDRA NOTAMMENT :

Jean-Louis Peru, avocat

OBJECTIF : mieux appréhender les phénomènes de radicalisation, mieux les nommer et les identifier. Analyser les situations de terrain, cerner et apprécier les dispositifs de lutte.

Les phénomènes de radicalisation. Identifier, analyser, prévenir

9

Ce qui est désormais nommé d'un seul mot, « radicalisation », fait souvent la Une de l'actualité, dans un cadre toujours préoccupant, voire anxiogène. Dramatique aussi.

Cela, sur fond d'une société fragilisée et fragmentée.

Les élus locaux sont bien évidemment souvent sollicités par les habitant-es pour donner leur avis, rassurer, agir. Et il n'est donc pas étonnant

que nombre d'élus ont sollicité le CIDEFE, connu pour ses valeurs, pour prendre le temps de mieux comprendre les concepts et les processus de radicalisation, pour tenter une définition des profils et trajectoires. Avec le souhait aussi d'analyser des situations de terrain, d'appréhender les moyens d'agir, de cerner et mettre en perspective les dispositifs et le maillage territorial français de lutte contre la radicalisation.

INTERVIENDRONT NOTAMMENT :

Fayçal Blidi, militant associatif en Belgique

Karina Kellner, présidente du CIDEFE

Yasmina Touaibia, docteur en sciences politiques

Un début d'année qui démarre bien dans les territoires !

Les formations territoriales du CIDEFE, ce sont des sessions portant sur l'ensemble des centres d'intérêt des élu-es, organisées par un réseau d'antennes locales présent dans la plupart des départements ou régions.

Déjà programmées en janvier/février...

21 janvier • Chambéry (73) : Culture de Paix

27 janvier • Tronget (03) :

Eau, assainissement : comprendre les nouveaux transferts de compétences

28 janvier • Nice (06) :

Prise de parole en public

Janvier (date à préciser) • Toulouse (31) : Protection de l'environnement

Janvier (date à préciser) • Montreuil : Métropole du Grand Paris : où en est-on ?

3 février • Riom (63) : Métropole

Février (date à préciser) • Grenoble (38) : Métropole

10

BON À SAVOIR...

Quelques-unes des formations organisées au dernier semestre 2016 dans les territoires. Plusieurs centaines d'élu-es participant-es :

- Tourville-la-Rivière (76) Métropolisation, regroupements de communes : l'avenir de la commune **le 25 août**
- Allonnes (72) Loi NOTRe, communes nouvelles : quels effets sur la ruralité ? **le 29 août**
- Cruas (07) Eau, assainissement : comprendre les nouveaux transferts de compétences **le 24 septembre**
- Grigny (91) Séminaire des élu-es du Val-de-Marne **le 25 septembre**
- Être élu-e d'arrondissement à Paris **le 30 septembre**
- Givors (69) Construire une politique régionale des transports au service des territoires et des habitants **le 14 octobre**
- Argelès-sur-Mer (66) Savoir lire et comprendre un budget **le 15 octobre**
- Lens (62) Sans domicile FISC **le 21 octobre**
- Orléans (45) Palestine : élus, comment agir pour le respect du droit international et contribuer à une solution de paix juste et durable ? **le 16 novembre**
- Le Grand-Quevilly (76) Industrie normande : la reconquête **le 26 novembre**
- Talange (57) Métropolisation, intercommunalité : quel avenir pour la commune ? **le 26 novembre**
- Saint-Herblain (44) Les finances communales : bases et perspectives pour 2017 **le 30 novembre**
- Nevers (58) Place et rôle des élu-es progressistes dans les nouvelles intercommunalités **le 3 décembre**

Élaboration et analyse du budget communal

OBJECTIFS : Mettre en pratique les notions budgétaires de base, actualiser les connaissances et mieux maîtriser les différents outils.

Cette formation permettra aux participants d'élaborer collectivement un budget. Estimation des dépenses et des recettes, recherche des marges de manœuvre dans les dépenses de fonctionnement, calcul de la fiscalité, détermination de

l'autofinancement, choix politiques d'investissements en fonction de la fiscalité décidée, du taux d'endettement, de l'emprunt possible, relations avec l'intercommunalité, amorce d'une prospective financière. Échanges autour des choix opérés et des interventions possibles avec les habitants.

INTERVIENDRA :

Patrick Coquoin, ancien DGS de la mairie de Varennes-Vauzelles et ancien maire



La Laïcité, pilier de notre République

OBJECTIFS : Revenir sur le sens même de la laïcité, ses références historiques. Mieux appréhender les enjeux et les réalités d'aujourd'hui. Aborder des questions concrètes, y compris juridiques.

Aujourd'hui, sur l'échiquier politique français, tout le monde ou presque se déclare laïc. Quitte à gommer ou déformer l'histoire et le sens même du mot laïcité. Quitte à l'utiliser pour porter des idées rétrogrades et le « choc des civilisations ».

À l'heure où notre société se fragilise et se fragmente, où les valeurs de la République sont mises à mal, où la peur de l'autre, le racisme, le rejet du non semblable sont attisés en permanence, n'est-il pas urgent et nécessaire de revenir sur ce qu'est la laïcité ?

Ainsi, s'interroge le sens historique de cette singularité de notre République, les réalités qu'elle recoupe aujourd'hui et les moyens de la faire vivre pleinement.

INTERVIENDRONT NOTAMMENT :

Youssef Ben Amar, conseiller municipal délégué à Allonnes (72)

Patrice Bessac, maire de Montreuil, président de l'ANECR

Karina Kellner, présidente du CIDEFE

Jean-Louis Peru, avocat

Pierre Tartakowsky, président d'honneur de la Ligue des droits de l'Homme



MERCREDI 8 ET JEUDI 9 FÉVRIER

Rencontre d'élus locaux européens au Parlement européen à Bruxelles

Partenariat GUE/NGL (Groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique)
et REALPE (Réseau d'élus et d'autorités locales progressistes d'Europe)

Mercredi 8 février matinée

**« L'Europe à l'heure des choix » Comprendre les méandres du
fonctionnement européen, pour appréhender les orientations actuelles**

Mercredi 8 février après-midi

**Quelles actions de municipalités
pour l'emploi, l'industrie
et la défense des droits sociaux**

Chômage, précarité, atteintes aux droits sociaux et libertés syndicales ont de lourdes conséquences pour les collectivités locales.

Au contact direct des populations celles-ci sont en première ligne des luttes et initiatives pour y faire face, construire des alternatives.

Dans divers pays des collectivités aident aux résistances, innovent dans leur propre gestion, soutiennent des initiatives novatrices venant des forces vives de la société.

Nous souhaitons dans cette première partie permettre une information sur ces expériences, évaluer les avancées possibles et les obstacles rencontrés, confronter les divers points de vue et ouvrir des pistes de réflexions et d'actions communes sur cette question cruciale.

Jeudi 9 février matinée

L'accueil des réfugiés

À l'opposé des campagnes de haine et de division, présentes en Europe, une multitude d'actions citoyennes se font jour dans le soutien aux réfugiés et migrants.

Les collectivités locales sont, là encore, en première ligne pour donner à ces initiatives leur pleine efficacité.

Nous souhaitons dans cette deuxième partie tout à la fois montrer l'ampleur de cet effort, les multiples questions à résoudre, populariser les actions les plus significatives et ouvrir des pistes de coopération entre collectivités de divers pays de l'Union Européenne.



Le financement d'une campagne électorale

OBJECTIFS : Appréhender les règles relatives au financement d'une campagne électorale.



Il s'agit là de faire le point des dispositions du code électoral, des règles législatives et juridiques qui encadrent les campagnes électorales, singulièrement sur la question de leur financement.

Ainsi seront notamment abordés les principes directeurs en matière de communication, le rôle et la fonction du mandataire financier, le cadre juridique des dépenses et des recettes, les règles d'un compte de campagne, les critères CNCCFP... autant d'éléments pour contribuer à la réussite d'une bonne campagne électorale.

INTERVIENDRA NOTAMMENT :

Serge Leblond, spécialiste du financement d'une campagne électorale

Jean-Louis Péru, avocat



SAMEDI 11 FÉVRIER • BÈGLES (GIRONDE)

Collectivités locales et acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire : comment construire des Services d'intérêt économique général (SIEG) ?

15

OBJECTIFS : identifier, analyser et valoriser les initiatives territoriales menées par des acteurs et actrices de l'économie sociale et solidaire (ESS) à travers la conception et la mise en œuvre des services d'intérêt économique général (SIEG) ou des services d'intérêt général (SIG).

Dans un contexte de raréfaction et de rationnement des ressources financières contraintes par les politiques d'austérité, les partenariats ESS/Collectivités territoriales peuvent permettre la mise en place de services publics au plus près des besoins des habitants. Les SIEG sont des activités économiques remplissant des missions d'intérêt général qui ne seraient pas exécutées ou alors à des conditions différentes en termes de qualité, de sécurité, d'accessibilité, d'égalité de traitement ou d'accès universel par le marché en l'absence d'une intervention de l'État.

L'obligation de service public est imposée au prestataire par mandat, sur la base d'un critère d'intérêt général garantissant la fourniture du service à des conditions lui permettant de remplir sa mission.

Comment construire les SIEG ? Comment mettre en place de tels dispositifs ? Dans quel cadre nouer ces partenariats ? Comment éviter la mise en concurrence des acteurs de l'ESS ? Comment garantir l'efficacité du dispositif, tout en traduisant son équité territoriale ?

INTERVIENDRA NOTAMMENT :

Abdourahmane N'Daye, chercheur à l'université de Bordeaux et au CNRS

Patrick Vassallo, adjoint au maire de Saint-Denis (93), délégué à l'économie sociale et solidaire



MERCREDI 15 FÉVRIER • MONTREUIL

2012/2017 : quelles conséquences pour l'organisation territoriale de la République ? Quelles perspectives ?

OBJECTIFS : Faire le point sur le contenu et la mise en œuvre des différentes réformes territoriales survenues ces cinq dernières années. Identifier les choix politiques sous-jacents et envisager une vision alternative.

Le 14 décembre 1789, l'Assemblée constituante instaure avec les communes et les départements une décentralisation sans précédent des pouvoirs, affirmant par là même un projet de société pour la République naissante. Deux siècles plus tard, élu-es, citoyen-nes, acteurs et actrices de la vie

locale assistent à une succession de « contre-révolutions territoriales » mettant à bas ces fondements, sous les coups répétés de textes législatifs successifs.

Alors que des changements politiques sont à attendre dans les prochains mois, quelles conséquences de ces réformes, notamment pour les capacités d'actions des collectivités locales ? Quelles incidences pour la démocratie et les liens avec les habitant-es ? comment les élu-es appréhendent-ils ces évolutions significatives, y compris dans leur propre action ? Quelles alternatives porteuses d'égalité, de solidarité et de démocratie ?

Conduire une politique territoriale sur l'économie de la mer

OBJECTIFS : Appréhender – pour mieux agir – les enjeux de la gestion et de la protection du littoral, du foncier et de l'urbanisme, de la dynamisation des filières d'avenir et du maintien de l'économie maritime traditionnelle.

En France, 883 communes sont concernées par les contraintes et réalités spécifiques du littoral. Avec la crise de la pêche, la fermeture des chantiers et des arceaux, l'application de la loi littorale et l'érosion des côtes, elles ont été confrontées à de nombreux défis au cours des dernières années. Le potentiel économique de la mer est très important : production énergétique, tourisme et loisirs, transports, pêche, aquaculture, exploitation des algues, industrie de l'armement,

construction et réparation navale. Cependant, ces activités dans des zones particulièrement peuplées entraînent des risques importants, que ce soit pour les hommes ou pour la nature.

Quelles réalités et quels enjeux ? Quel rôle des municipalités et des intercommunalités en vue de conduire une politique progressiste et responsable ? Quelles sont les expériences menées et en cours dans les territoires concernés ?

INTERVIENDRONT NOTAMMENT :

Gaby Charroux, député-maire de Martigues

Christian Pellicani, élu de la métropole de Marseille, président du Mouvement national de lutte pour l'environnement - réseau homme et nature (MNLE)



2012-2017 : Quelles conséquences pour l'école ? Quelles perspectives ?



18

© ARNAUD ROBIN

Ces cinq dernières années ont été marquées par deux réformes de l'Éducation nationale, sur fond d'opposition des actrices et acteurs de l'école. La première, relative aux nouveaux rythmes scolaires et aux temps périscolaires, coûteuse pour les communes et les familles, est souvent jugée comme un facteur aggravant des inégalités sociales et territoriales.

La seconde, dite « du collègue », accentue la concurrence entre établissements, l'individualisation des parcours et des formations.

Priorité annoncée de la mandature, qu'en est-il de « l'école de l'égalité » aujourd'hui ?

Qu'en est-il des créations de postes, des fermetures d'écoles ? Alors que l'Éducation est généralement le premier budget des communes, quelle place des élu-es dans les enjeux de la réussite éducative ? Quel travail de concertation avec les autres partenaires ? Quelles réponses dynamiques et combatives porter en 2017 ?

INTERVIENDRONT NOTAMMENT :

Brigitte Gonthier-Maurin, sénatrice

Marine Roussillon, enseignante, animatrice d'un réseau école

Géraldine Rouquette, conseillère municipale de Castres (Tarn)

ElusProgressistes SurLesRéseaux

MERCREDI 22 FÉVRIER • MONTREUIL

19

Les élu-es et la communication numérique

OBJECTIFS: Comprendre les enjeux, appréhender les outils, construire sa communication numérique et sa présence efficace sur les réseaux.

La communication numérique est devenue un enjeu politique, un des outils de la communication et du débat publics, un espace réel d'influence.

Pour un-e élu-e, « ne pas y être » pose questions, et y être utilement et efficacement aussi !

Alors quels sont les principes de la communication numérique ? Quels impacts a-t-elle ? Comment appréhender au mieux les principaux réseaux sociaux ? Quels outils utiliser, et comment ? Comment construire sa propre identité numérique ?

2012-2017 : Quelles conséquences pour l'égalité femmes-hommes ? Quelles perspectives ?

Si des avancées sont à apprécier ces cinq dernières années - lois de 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, et loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées -, d'autres réalités assombrissent le chemin vers l'égalité entre les femmes et les hommes, à l'image des lois Macron et El Khomri.

L'ampleur des violences faites aux femmes, les remises en cause régulières et souvent pernicieuses du droit à l'IVG, la persistance d'inégalités criantes au travail ou dans la sphère privée, font notamment mesurer ce qu'il reste à parcourir.

Pour autant, des luttes victorieuses récentes, les engagements divers d'associations et de citoyen-nes pour l'égalité donnent à voir d'autres possibles.

Et nombre d'élu-es progressistes proposent, agissent, innovent en ce sens.

Quels enseignements tirer de ces cinq dernières années en terme d'égalité femmes-hommes ? Quelles avancées, quels obstacles et reculs ? Comment dans les villes concernées utiliser efficacement l'obligation d'un rapport sur l'égalité femmes-hommes préalablement à toute présentation budgétaire ? Quelles politiques publiques mettre en œuvre localement et nationalement ?



INTERVIENDRONT NOTAMMENT :

Hélène Bidard, adjointe à la maire de Paris, en charge de l'égalité femmes/hommes, de la lutte contre les discriminations et des droits humains

Laurence Cohen, sénatrice



Créé en 1980 à l'initiative de l'association des élus communistes et républicains, pour répondre aux besoins de formation et d'information des élus et des acteurs publics, « le CIDEFE se veut porteur de valeurs fondées sur l'égalité, la justice, le progrès social et la démocratie » (Statuts de l'association).

Aujourd'hui, face à la complexité des enjeux techniques, réglementaires, institutionnels, politiques et sociétaux, la formation reste l'outil indispensable et essentiel pour approfondir les connaissances et les savoir-faire.

Agréé par le ministère de l'Intérieur, le CIDEFE a l'ambition de se développer pour toujours mieux accompagner les élus progressistes dans leur mandat.

Le CIDEFE, un outil du droit à la formation des élu-es

L'ARTICLE L.2123-12 DU CGCT DISPOSE QUE « LES MEMBRES D'UN CONSEIL MUNICIPAL ONT DROIT À UNE FORMATION ADAPTÉE À LEURS FONCTIONS ».

PHOTOS : ARNAUD ROBIN

Qui finance ?

Le conseil municipal détermine les orientations et les crédits ouverts à ce titre. Les frais de formation constituent une dépense obligatoire pour la commune. Depuis le 1^{er} janvier 2016, le montant prévisionnel des dépenses de formation ne peut être inférieur à 2 % du montant total des indemnités de fonction susceptibles d'être allouées aux élu-es de la commune (montant théorique prévu par les textes, majorations y compris). Le montant réel des dépenses de formation ne peut excéder 20 % du même montant. Les crédits relatifs aux dépenses de formation qui n'ont pas été consommés à la clôture de l'exercice au titre duquel ils ont été inscrits sont affectés en totalité au budget formation de l'exercice suivant. Ils s'accumulent ainsi avec le montant du budget formation, obligatoirement voté chaque année.

Ce droit à la formation est également reconnu au profit des membres des organes délibérants des métropoles, de la plupart des communautés d'agglomération, des communautés urbaines et des communautés de communes.

Quelles sont les dépenses remboursées ?

Les frais remboursables recouvrent : les frais de déplacement ; les frais de séjour ; les frais d'enseignement ; les pertes de revenus subies du fait de l'exercice de son droit à la formation (limite d'une fois et demie du SMIC horaire et de dix-huit jours pour la durée du mandat).

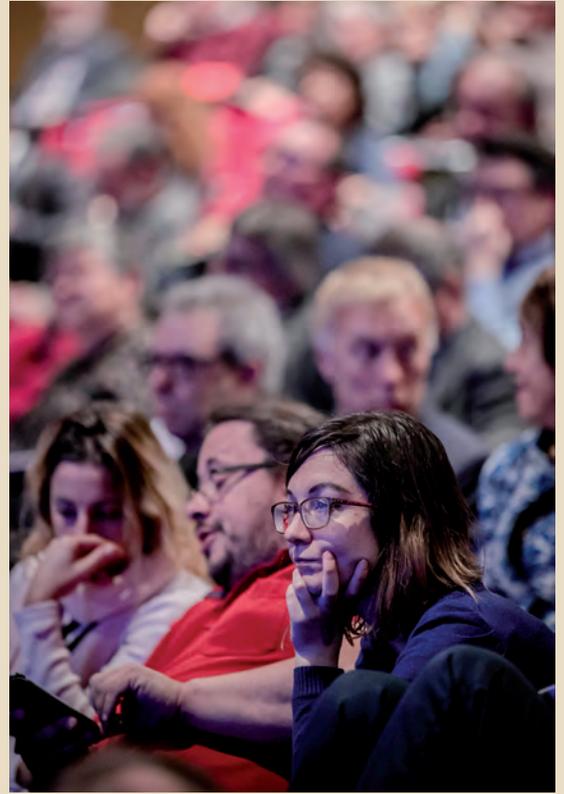
Pour que les frais soient remboursés, il faut que l'organisme de formation soit agréé par le ministère de l'Intérieur, ce qui est le cas du CIDEFE depuis 1994.





Et le DIF alors ?

La loi du 31 mars 2015, portant sur le statut de l'élu, a créé un Droit Individuel à la Formation (DIF) pour certains élus locaux. Il est financé par une cotisation obligatoire, dont le taux est de 1 %, prélevée sur le montant annuel brut des indemnités de fonction, ce dispositif bénéficiant néanmoins à tous les élus concernés, y compris ceux qui ne sont pas indemnisés : les conseiller-es dans les communes, les communautés d'agglomération, les métropoles, les départements et les régions. Ils bénéficieront chaque année d'un DIF d'une durée de 20 heures par an, cumulable sur toute la durée du mandat. L'exercice de ce droit relève de l'initiative de chacun des élus. Un amendement du gouvernement, voté dans la nuit du mercredi 7 au jeudi 8 décembre 2016, en première lecture à l'Assemblée nationale, prévoit le versement de ces cotisations à l'Agence de Services et de Paiement (ASP), établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle de l'État, reversées à la Caisse de Dépôt et de Consignations. Dans ces conditions, il apparaît que la mise en œuvre du DIF ne pourra pas intervenir au 1^{er} janvier, comme annoncé initialement.

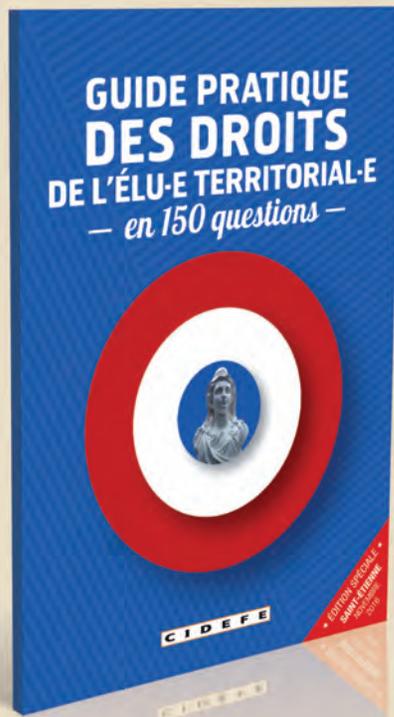


23

Les formations éligibles au titre du DIF sont celles relatives à l'exercice du mandat, dispensées par un organisme agréé par le ministre de l'Intérieur. Mais surtout, celles sans lien avec l'exercice du mandat, notamment pour acquérir des compétences nécessaires à la réinsertion professionnelle à l'issue de celui-ci. Ces dernières sont visées à l'article L.6323-6 du code du travail (VAE, bilan de compétences...).

ATTENTION

Le DIF constitue un dispositif nouveau pour les élus, et ne remplace en aucun cas celui du droit à la formation (1992) décrit sur la page précédente. Ce sont deux droits différents qui coexistent, et à faire valoir !



CE GUIDE EST OFFERT à chaque participant-e aux formations nationales. Il se distingue des autres « guides d'élu-es » par sa forme, mais aussi par son contenu qui donne à l'élu-e des outils concrets pour faire entendre sa voix.

24

Un rayonnement territorial unique

Animées par des bénévoles, élu-es ou anciennes élu-es, les 60 antennes du CIDEFE aux quatre coins du pays constituent l'originalité de notre centre de formation.

Elles sont autant d'atouts irremplaçables pour concevoir une offre de formation sur mesure, au plus près des besoins des élu-es, sur toutes les thématiques, à l'échelle de la commune, de l'intercommunalité, du département ou de la région. Et ce, avec l'appui de l'équipe du CIDEFE, force de soutiens et de propositions.

Une attention particulière aux élu-es dits « minoritaires »

Les élu-es d'opposition dit-es « minoritaires » se sentent parfois isolé-es, sont trop souvent écarté-es des décisions prises par leur collectivité, et peuvent se retrouver en difficulté pour jouer leur rôle... aussi, le CIDEFE veut-il les accompagner dans l'exercice de leur mandat, dans le strict rôle qui est le sien mais pleinement. Cela peut se traduire par l'organisation de formations sur le droit des élu-es, mais aussi sur des thématiques correspondant aux questions spécifiques et précises rencontrées par tel-le élu-e sur tel territoire.

Ces formations peuvent se dérouler « sur place » pour faciliter la participation et le déroulement. Par ailleurs, le CIDEFE veillera à ce que le contenu de toutes ses formations, notamment celles à rayonnement national, intègre la spécificité des élu-es dits « minoritaires ».

Rencontre Nationale des élu-es pour le droit au logement

« La Nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement ». Ce principe est inscrit dans notre Constitution, pourtant chaque jour il est remis en cause par une crise du logement qui n'en finit pas. Absence de moyens à la hauteur des enjeux, baisses des dépenses publiques, insuffisance de construction de logements sociaux, inégalités territoriales, parcours résidentiels fragilisés par les coûts de l'acquisition, marchands de sommeil, expulsions locatives, baisse des APL... Si les questions posées et les difficultés rencontrées sont nombreuses et diverses, il n'empêche que des résistances et des forces de propositions s'expriment de la cité à l'Assemblée, que des actions concrètes donnent à voir d'autres choix

possibles.

En cours d'élaboration par un collectif d'élus, cette rencontre du 25 février permettra de faire le point de l'état du logement en France, de dégager des perspectives.

INTERVIENDRONT NOTAMMENT :

Patrice Bessac, maire de Montreuil, président de l'ANECR

Ian Brossat, adjoint à la maire de Paris, chargé du logement et de l'hébergement d'urgence

José Moury, conseiller municipal de Bobigny

Nadia Seissen, adjointe à la maire de Bagneux, déléguée à l'habitat



Prendre la parole en public

CYCLE « SAVOIR COMMUNIQUER »

OBJECTIFS : apprendre à parler devant un public.

Apprendre les différentes techniques du discours, la découverte de méthodes permettant de contrôler ses émotions.

Travailler sur la voix, le souffle, l'intonation, le regard.

S'initier à l'écoute, l'argumentation, la reformulation.

Analyses et propositions de techniques personnalisées à partir de jeux de rôle et en fonction des attentes des différent-es participant-es. Mise en situation selon les besoins de chacune et chacun.

INTERVIENDRA : Aline Pailler, journaliste, formatrice, ancienne députée européenne (1994-1999)





JEUDI 2 MARS 2017 • MONTREUIL

27

Les élu-es et le développement de la vie associative aujourd'hui

OBJECTIFS : Appréhender le cadre légal et financier qui régit les associations, connaître les conséquences des réformes territoriales sur leur fonctionnement, (re)penser les liens des élu-es avec elles.

Porteuses de liens sociaux, actrices de « l'agir-ensemble », créatrices de solidarités et de fraternités, les associations jouent un rôle incontournable dans la vie locale.

Pour autant, leur développement et leur existence même sont bien souvent remis en cause par les réductions des dépenses publiques et les bouleversements législatifs et institutionnels.

Quelles sont les réalités des associations aujourd'hui ? Quels sont les enjeux actuels ? Quelles actions des élu-es à impulser pour le développement de la vie associative ?

INTERVIENDRONT NOTAMMENT :

Gilles Garnier, conseiller municipal de Noisy-le-Sec

Vincent Ouzoulias, expert-comptable, spécialiste des associations

Jean-Louis Peru, avocat

Daniel Royer, membre du collectif des associations citoyennes

2012/2017 : Quelles conséquences pour la culture, quelles perspectives ?

D'un côté, durant cinq ans la culture fut souvent la première impactée par les baisses de dotations et autres réductions des dépenses publiques, souffrant particulièrement du manque d'engagement de l'État et d'un certain nombre de collectivités. Avec par exemple comme conséquences concrètes, la disparition effective ou en cours, de nombreux festivals, structures, compagnies, ou associations.

De l'autre, la vigilance et la mobilisation des acteurs culturels et des citoyen-nes ont contribué à l'inscription dans la loi NOTRe de la garantie des droits culturels des citoyen-nes sur chaque territoire et la compétence partagée entre l'État et les collectivités territoriales. De même, la loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine a renforcé la nécessité des politiques publiques en la matière.

Qu'en est-il de ces nouveaux textes législatifs ? Comment en faire un point d'appui pour tenter de nouvelles formes de politiques culturelles, fortes de l'énergie et de l'inventivité des artistes ? Comment permettre à chaque citoyen-ne d'exercer ses droits culturels ?

INTERVIENDRONT NOTAMMENT :

Danielle Bellini, Directrice des affaires culturelles et de l'éducation populaire à Tremblay-en-France,

Evelyne Rabardel, vice présidente au conseil départemental du Val-de-Marne, déléguée à la culture

Florian Salazar-Martin, adjoint au maire de Martigues (13)

Alain Van der Malière, ex- conseiller au ministère de la Culture





SAMEDI 4 MARS • MONTREUIL

Lesbiennes, Gays, Bisexuels et Trans : Quelles réalités ? Quelles actions, quelles politiques publiques à développer ?

29

OBJECTIFS : Appréhender la signification du sigle « LGBT », les expériences de vie qui s'y rapportent et les outils théoriques pour les comprendre, pour réfléchir à des politiques publiques inclusives.

Le manque d'informations sur les questions LGBT peut conduire à des incompréhensions sur les personnes et mouvements qui s'inscrivent dans un cadre « communautaire », et induire des mésinterprétations sur leurs revendications. Aussi, aborder les thèmes touchant aux minorités sexuelles revêt un double enjeu pour un-e élu-e : cela contribue à sa compréhension de questions qui traversent et façonnent notre société, et cela l'aide à prendre en compte la diversité de celles et ceux qui lui donnent mandat.

L'enjeu de la formation proposée est donc de mieux comprendre qui sont les personnes LGBT ainsi que les phénomènes de rejets et de discriminations dont elles sont victimes. Nous aborderons dans un premier temps les notions de base de la thématique LGBT, essentielles à la compréhension du sujet. Nous serons par la suite en mesure de discuter d'actions et de politiques publiques sur le sujet, riches d'expériences et d'idées liées par nos intervenant-e-s.

INTERVIENDRONT NOTAMMENT :

Gilles Garnier, conseiller municipal de Noisy-le-Sec

Gabriel Laumosne, conseiller municipal d'Orsay, responsable d'un collectif pour les droits des personnes LGBT

2012-2017 : quelles conséquences pour le droit à la santé ? Quelles perspectives ?

La loi de modernisation de notre système de santé est la pièce maîtresse de la politique de santé mise en œuvre ces cinq dernières années. Donnant encore davantage de pouvoir aux Agences Régionales de Santé, elle est marquée dans les faits par une réduction forcenée des dépenses publiques. Avec comme corollaires, des suppressions de postes, des fermetures de lits, des restructurations voire des disparitions de services ou d'établissements. Le tout, sur fond de marchandisation et d'attaques contre la protection sociale.

Quelles réalités concrètes pour les acteurs de la santé et les usagers ? Quelles actions partagées des élus pour un accès à un service public de santé de proximité qui réponde au plus près aux besoins ? Quelles initiatives pour porter d'autres ambitions, comme notamment celle d'un pôle public du médicament ou la prise en charge publique de la perte d'autonomie ?

INTERVIENDRONT NOTAMMENT :

Paul Cesbron, docteur et membre du Conseil d'administration de la Coordination nationale des hôpitaux et maternités de proximité

Michèle Leflon, ancienne conseillère régionale de Conseillère régionale Champagne-Ardenne

Michel Limousin, médecin généraliste et Président de la Fédération nationale de formation continue et d'évaluation des pratiques professionnelles des centres de santé

Dominique Watrin, sénateur





JEUDI 9 MARS • MONTREUIL

31

Les élu-es face aux enjeux de prévention et de sécurité

Le rôle des municipalités en matière de sécurité ne cesse de croître pour remédier au désengagement de l'État et répondre à la demande pressante des habitant-es. Face à l'urgence de la situation, les politiques de prévention restent indispensables pour s'attaquer aux causes profondes de la délinquance. Les élu-es ont un certain nombre d'outils à leur disposition. Ceux concernant la sécurité se sont beaucoup développés ces derniers temps, mais les moyens dont ils disposent semblent bien fragiles et insuffisants. Dans ce cadre, la prévention reste de loin le parent pauvre en termes de moyens mais aussi de volonté politique. Pourtant des expériences intéressantes se développent. Dans ce contexte, qu'en est-il de la mission régalienne de l'État ? Quelle efficacité des Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance, des

polices municipales, de la vidéo protection, de la sécurisation renforcée des initiatives publiques ? Comment construire l'avenir à partir des politiques de prévention ? Quelle construction citoyenne de la tranquillité publique ?

INTERVIENDRONT NOTAMMENT :

Philippe Ferreira, conseiller municipal à Avignon (84), délégué au Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

Patrick Martin, adjoint au maire de Tremblay, délégué à la sécurité, prévention et tranquillité publique

Laurent Mucchielli, sociologue, spécialiste de la délinquance et des politiques de sécurité

Eau, assainissement : comprendre les nouveaux transferts de compétences

OBJECTIF : Maîtriser et décrypter les transferts de compétences décidés par la loi NOTRe.

La nouvelle organisation territoriale transfère aux intercommunalités les compétences exercées historiquement par les communes en matière d'eau, d'assainissement et de déchets. Cette réforme pose sur le fond, les enjeux de la maîtrise publique et démocratique de missions essentielles aux habitant-es et de leurs conséquences pour les usagers. Redevances, financements, investissements, organisations, enjeux écologiques et environnementaux : qui décide et comment ?

Les transferts de compétences redessinent le paysage institutionnel, démocratique et économique de ces défis environnementaux et sociaux. Quelles réflexions et interventions des élu-es dans ces nouvelles configurations territoriales ?

INTERVIENDRA NOTAMMENT :

Christophe Lime, adjoint au maire de Besançon (25) et président de France Eau Publique



Solidarités, démocratie, développement local : construire des politiques publiques ambitieuses dans les communes rurales

OBJECTIFS : Analyser les mutations sociales, économiques et politiques à l'œuvre dans les territoires ruraux. Partager et discuter les approches novatrices (nouvelles ruralités, garantie du revenu des agriculteurs-trices, etc.). Identifier les fondements d'une politique progressiste en direction des ruralités.

Les communes rurales, les villes petites et moyennes, leurs habitant-es et leurs élu-es sont en mouvement. Porteurs d'ambitions et d'espoirs nouveaux pour leurs territoires, ces citoyen-nes entendent donner à voir d'eux-mêmes une autre image que celle de Français « périphériques », en marge des métropoles, qui ne revendiqueraient que davantage de solidarité nationale.

Travailleuses, productrices, les ruralités peuvent apporter à la société française dans son ensemble des richesses économiques, sociales,

culturelles et démocratiques, mais aussi une autre façon de voir la vie et d'envisager le développement des capacités humaines.

C'est le sens des politiques publiques novatrices portées depuis plusieurs années par des élu-es, des citoyen-nes, des universitaires et des professionnel-les du développement local.

Alors que se tiennent depuis l'automne dans de nombreux départements les « États généraux de la ruralité » organisés par l'Association des maires ruraux de France, le CIDEFE propose une initiative inédite.

Cette formation d'une journée et demie, au cœur d'un territoire rural, permettra de nourrir la réflexion de celles et ceux qui souhaitent s'engager ou aller plus loin dans ces démarches de progrès.

INTERVIENDRA NOTAMMENT :

André Chassaigne, député du Puy-de-Dôme, président du groupe Gauche démocrate et républicaine à l'Assemblée nationale



Centres communaux ou intercommunaux d'action sociale : quels rôles dans les intercommunalités ?

OBJECTIFS : Comprendre les impacts des réformes territoriales dans la mise en œuvre des politiques sociales.

La loi NOTRe en introduisant un seuil de regroupement à 15 000 habitants, comporte pour les communes et les intercommunalités de nombreux enjeux politiques et techniques. Dans ce cadre, la question sociale a toute sa place et avec elle les notions d'attractivité du territoire, d'accessibilité de services, de maintien de la relation de proximité avec les habitant-es, de complémentarité entre CCAS et CIAS. Cette réforme a des impacts sur l'action sociale territoriale.

Aussi, les élu-es, le personnel territorial, doivent être capables de comprendre la loi pour mieux agir dans l'intérêt des habitants. Et ce, dans des configurations locales très diverses.

Quelles conséquences de la réforme ? Comment assurer la proximité et l'accès aux services pour les habitants ? Comment mieux organiser l'action sociale et intercommunale ?

EN COLLABORATION AVEC

Les intervenants de l'UNCCAS

*Siège de l'Union Nationale des Centres Communaux d'action sociale :

11, rue Louise Thuliez Paris XIX^e



Les relations avec les médias

CYCLE « SAVOIR COMMUNIQUER »



© ARNAUD ROBIN

35

OBJECTIFS : Connaître le fonctionnement des médias. Apprendre à s'exprimer dans les médias.

Définition et analyse des différents médias et de leurs modes d'action. Comment travailler avec les journalistes ? Comment préparer une conférence de presse, un dossier de presse, une interview, un communiqué ? Comment s'assurer de la présence des journalistes ? Comment gérer ses relations avec la presse dans le cadre d'une

situation d'urgence, dans le cadre d'un conflit important ? Quel comportement avoir face aux journalistes de la presse écrite, de la radio, de la télévision ?

Méthode pédagogique : apport technique, échanges d'expériences, jeux de rôle.

INTERVIENDRA : Aline Pailler, journaliste, formatrice, ancienne députée européenne (1994-1999)

Les élu-es et l'accueil des réfugié-es

OBJECTIFS : Faire le point sur le cadre juridique et politique ; Échanger les expériences et les propositions.

La mobilisation de l'Union Européenne et de la France pour répondre à la venue de réfugiés est un enjeu majeur. La situation humaine est dramatique, à l'image des milliers de femmes et d'hommes qui périssent en voulant traverser la Méditerranée, fuyant leurs pays en proie à la guerre, aux désastres économiques et climatiques. Quelles réalités ? Quelles prises de position dans les pays de l'Union et en France ? Quelles conséquences des récentes réformes du droit d'asile en France ? Quelles politiques publiques

construire en Europe et en France ? Quels rôles peuvent jouer les élu-es locaux, avec quels moyens humains et financiers ?

INTERVIENDRONT NOTAMMENT :

Gérald Briant, adjoint au maire du XVIII^e arrondissement de Paris

Cécile Dumas, conseillère municipale d'Antibes (06)

Gérard Sadik, responsable de la commission asile CIMADE

Jean-François Téaldi, conseiller municipal de Cagnes-sur-Mer (06)

Marie-Christine Vergiat, députée européenne



Plan local d'urbanisme (PLU) : Quelles évolutions ? Quels rôles des élu-es et des habitant-es ?

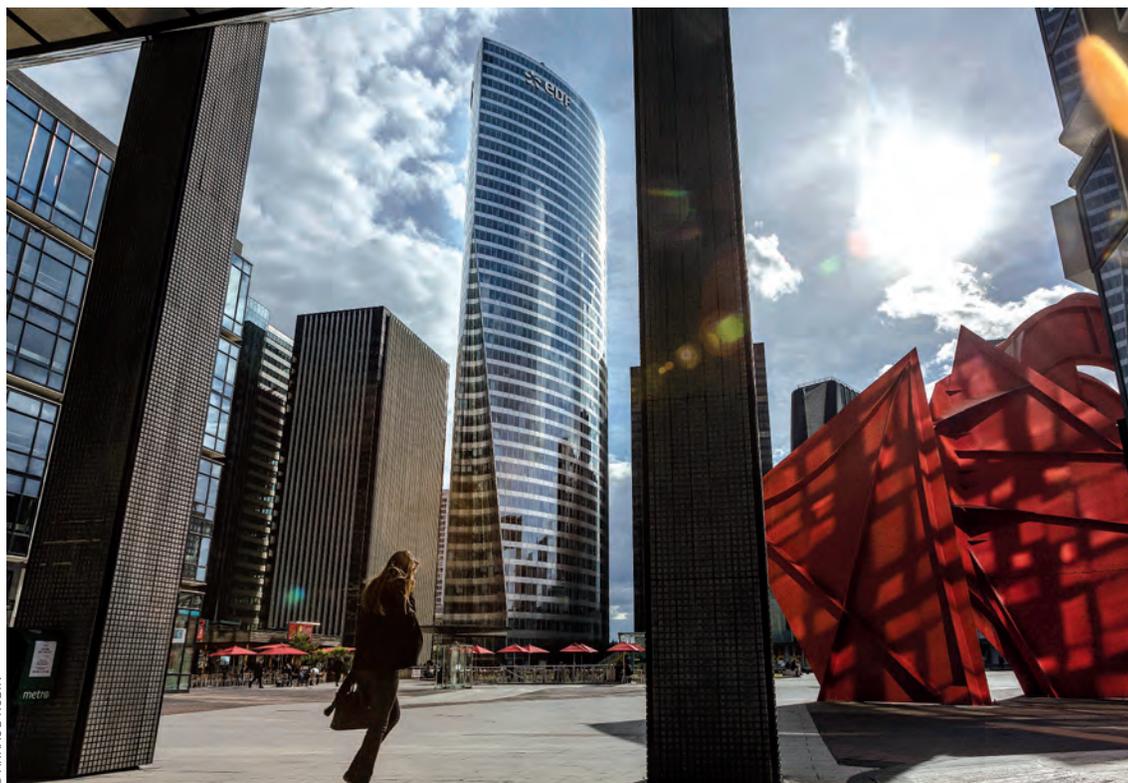
OBJECTIFS : Faire le point sur l'évolution des dispositions législatives et réglementaires, notamment en lien avec les transferts de compétences, envisager le rôle des élu-es et des habitant-es dans ce contexte.

De nombreuses intercommunalités se sont vues transférer la compétence PLU. Plus que toute autre compétence, la perte de la maîtrise directe de l'urbanisme par les élus municipaux fait craindre une véritable évaporation de l'échelon communal. Si la nécessité de coordonner les politiques

publiques en matière de gestion des sols, d'habitat, de logement, de préservation des ressources ou encore d'urbanisme commercial au niveau des bassins de vie est reconnue très largement, de nombreux-ses élu-es progressistes s'opposent à cette nouvelle forme de coopérations imposées. Quelles évolutions légales et réglementaires ? Quelle place des élu-es communaux et des habitant-es dans l'élaboration d'un PLU adapté aux besoins et aux nouveaux modes de vie ? Comment assurer la « souveraineté communale » ?

INTERVIENDRONT NOTAMMENT :

Jean-Louis Peru, avocat



Formation des agents territoriaux : Un nouvel élan

OBJECTIFS : L'ambition du CIDEFE est de développer une ingénierie de formations en adéquation avec les besoins des collectivités territoriales, permettant un développement des compétences comme levier stratégique au service de la collectivité et de son territoire.

Déjà plusieurs collectivités ont programmé des formations avec le CIDEFE pour les agents, par exemple sur les thèmes de la laïcité, des réformes institutionnelles ou sur la prévention de la radicalisation.

Les axes de formations proposées

Ce sont notamment :

- Les finances locales et la gestion budgétaire
- Les modes de gestion, les marchés et achats publics
- La gestion stratégique des Ressources Humaines
- Le développement du dialogue de gestion
- La conduite de changement au sein des organisations
- Le projet d'administration et les projets de Direction/services
- La méthodologie de projet
- Des questions sociétales et/ou juridiques impactant le travail des agents
- L'accompagnement à la prise de fonction de DGS, DGAS ou autre
- Les préparations aux concours et aux examens professionnels de catégories A, B et C

Une équipe de formateurs confirmés

Elle est composée de formateurs et de consultant-es senior-es issu-es de la Fonction Publique, assurant une coordination stratégique des projets de formations de la collectivité avec une plate-forme collaborative spécifique

Une adaptation aux besoins

Elle se caractérise par une définition précise des besoins avec les élu-es et les cadres concernés et une élaboration partagée des plans de formations, une capacité à tenir ces temps de formations au sein même de la collectivité

Contactez-nous pour échanger et
mettre en œuvre des plans de
formations adaptés et inédits
cidefe@lunet.org
Tél. : 01 48 51 78 78



L'équipe de votre centre de formations se met à l'heure des territoires, riches des expériences et des intelligences des élus progressistes.

D'avril à juin 2017, le CIDEFE organise le « Tour de France de la formation des élus »

Qu'elle soit de dimension communale, départementale ou régionale, dans un territoire rural ou dans une métropole, construisez avec nous la formation que vous attendez, sur le thème que vous choisissez !

01 48 51 78 78 - cidefe@elunet.org

S'INSCRIRE AUX SESSIONS DE FORMATION

À RETOURNER AU

CIDEFE

10, rue Parmentier

93100 Montreuil

Fax : 01 48 51 64 70

Mail : cidefe@elunet.org

Pour que votre inscription soit effective, vous devez faire valider votre fiche d'inscription par votre collectivité ou votre organisme.

• TOUTE INSCRIPTION NON ANNULÉE 48H AVANT LA FORMATION SERA FACTURÉE.

Nom :

Nom et adresse de la collectivité
ou de l'organisme à facturer :

Prénom :

Mandat exercé ou fonction :

.....

Bénéficiaire d'une convention annuelle* :

40 Adresse personnelle :

OUI

NON

Prix à payer :

Libellé de la formation :

E-mail :

Date de la formation :

Téléphone :

Comment s'inscrire aux formations du CIDEFE ?

- Connaître les crédits alloués à la formation
- Faire valider (tamponner) la fiche d'inscription Cidefe par les services de la collectivité
- Envoyer le bulletin au CIDEFE
(par courrier ou mail cidefe@elunet.org)

Cachet de l'organisme à facturer

* Attention, les conventions sont individuelles et nominatives.

VOUS POUVEZ PHOTOCOPIER CE BULLETIN POUR VOUS INSCRIRE À PLUSIEURS FORMATIONS DE VOTRE CHOIX

TARIFS 2017 (prix TTC)

Le CIDEFE a fait le choix de ne pas augmenter les tarifs de ses formations en 2017

COMMUNE OU INTERCOMMUNALITÉ	ÉLU-E MUNICIPAL OU CONSEILLER-E COMMUNAUTAIRE		PERSONNEL TERRITORIAL
	JOURNÉE	CONVENTION ANNUELLE	
MOINS DE 1000 HABITANTS	83 €	249 €	67 €
1 000 À 3 499 HABITANTS	141 €	422 €	112 €
3 500 À 9 999 HABITANTS	236 €	707 €	188 €
10 000 À 19 999 HABITANTS	286 €	859 €	229 €
20 000 À 39 999 HABITANTS	355 €	1 065 €	284 €
40 000 À 49 999 HABITANTS	382 €	1 148 €	306 €
50 000 À 99 999 HABITANTS	468 €	1 403 €	373 €
100 000 À 199 999 HABITANTS	746 €	2 238 €	597 €
200 000 HABITANTS ET PLUS	844 €	2 532 €	675 €
CONSEILS GÉNÉRAUX ET RÉGIONAUX	1 030 €	3 091 €	825 €
AUTRES PUBLICS	50 €		

Facilitez-vous l'inscription avec nos conventions annuelles

POUR QUI ?

Un abonnement annuel forfaitaire avantageux pour tous les élus territoriaux, y compris communautaires, dans la majorité ou dans l'opposition.

QUELLES DÉMARCHES ?

Aucune démarche administrative particulière ni obligation de délibération du conseil municipal ou du conseil communautaire n'est nécessaire. Les élus apposent leur signature sur le document, le maire ou le président doit la signer et la faire parvenir au CIDEFE.

QUELS SONT LES AVANTAGES ?

La convention est l'équivalent financier de trois sessions de formation. Elle permet :

- droit ouvert à l'ensemble des formations dispensées par le CIDEFE ;
- démarches administratives simplifiées et limitées à une fois dans l'année ;
- organisation au sein des collectivités de formation sur demande ;
- garantie d'être informé en priorité de l'activité du CIDEFE

— CHAQUE JOUR —

CIDEFIL, **newsletter quotidienne gratuite !**

Unique et indispensable, elle compte près de 8000 abonnés, élus et acteurs publics de toute la France, et vous accompagne chaque jour :

- **Actualité territoriale et nationale**
- **Prises de position et actions des élus, des villages aux métropoles**
- **Actualités des formations du CIDEFE**

Abonnez-vous sur www.elunet.org

Faites connaître vos actions en envoyant vos contributions à
cidefil@elunet.org

42

— CHAQUE MOIS —



Gratuites, ouvertes à toutes et tous
à Montreuil, en soirée, au 10 rue Parmentier.

Programmation disponible sur CIDEFIL



NOTEZ-LE SUR VOTRE AGENDA :

19, 20, 21 JUILLET

LES RENCONTRES D'AVIGNON 2017

Les droits culturels en question

Pouvoir être, pouvoir dire, pouvoir imaginer



CENTRE D'INFORMATION, DE DOCUMENTATION, D'ÉTUDE ET DE FORMATION DES ÉLUS

10, rue Parmentier - 93189 Montreuil Cedex - Tél. : 01 48 51 78 78 - Fax : 01 48 51 64 70 - www.elunet.org
ORGANISME AGRÉÉ PAR ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 1^{er} JUILLET 1994 POUR LA FORMATION DES ÉLUS
Association loi 1901, déclarée à la préfecture de police le 10 octobre 1980 sous le n° 80/1796 - Siret 323 069 328 00025